

Charte Développement Durable & Responsabilité Sociétale

CENTRALESUPELEC

Préambule

La Charte Développement Durable et Responsabilité Sociétale (DD&RS) de CentraleSupélec s'inscrit dans le cadre de la Charte Développement Soutenable de l'Université Paris-Saclay, en y déclinant notamment l'ambition et les engagements de CentraleSupélec en matière de transition écologique et de responsabilité sociale, et cela selon cinq axes (1. Stratégie et Gouvernance, 2. Formations, 3. Recherche, 4. Politique sociale, 5. Gestion environnementale).

Établissement de formation et de recherche en ingénierie, CentraleSupélec a tout particulièrement vocation à s'emparer des grands enjeux de la société pour la faire progresser. L'École a pour cela inscrit au cœur de sa stratégie la formation de ses étudiants aux enjeux et aux métiers de la transition écologique et de la responsabilité sociale, en s'appuyant sur les sciences qui constituent son cœur de savoir : les mathématiques, l'informatique, l'énergétique, le génie industriel, le génie des procédés, la physique, les matériaux... Elle s'appuie également sur ses formations et ses recherches en sciences humaines et sociales, en sciences économiques, et sur tout domaine de formations permettant de former des leaders scientifiques responsables et conscients des grands enjeux de la société.

La présente Charte DD&RS de CentraleSupélec regroupe l'ensemble des règles et principes fondamentaux que l'École entend respecter et soutenir en matière de transition écologique et sociale. Fruit d'un travail collectif impliquant l'ensemble des parties prenantes de l'École, cette Charte affirme avec détermination les valeurs et les principes de CentraleSupélec.

Elle sera déclinée en actions dans les plans annuels de performance dont les indicateurs, objectifs et résultats sont validés annuellement par le Conseil d'Administration de CentraleSupélec. La Commission Développement Durable de CentraleSupélec qui réunit tous les acteurs de l'École dans ce domaine sera force de proposition et critique sur ces actions.

Charte Développement Durable & Responsabilité Sociétale CENTRALESUPELEC

Axe Stratégie et Gouvernance

Ambition

Contribuer à la construction d'une société responsable, en formant tous nos apprenants, qu'ils soient élèves ingénieurs, étudiants en bachelor, en master, doctorants ou en formation continue, à appréhender correctement les sujets complexes, multi-échelles et interdépendants qui sont ceux du Développement Durable et de la Responsabilité Sociétale.

Les doter pour cela des connaissances, des capacités de questionnement et d'initiatives appropriées, permettant de concilier toutes les dimensions de ces sujets : dimensions économiques, sociétales, environnementales, scientifiques, culturelles...

Intégrer la politique DD&RS à toutes les activités et services de CentraleSupélec et vis-à-vis de toutes les parties prenantes : apprenants, personnels, alumni, fournisseurs, prestataires, entreprises partenaires de l'École, Institutions... cela afin assurer une cohérence d'ensemble et ne pas réserver ce thème à des sujets ou objets particuliers,

Construire, mettre en œuvre et évaluer les engagements pris par l'École en matière de DD&RS, sur tous ses territoires : Metz, Paris-Saclay, Pomacle et Rennes,

Communiquer de façon responsable, régulière et transparente sur les engagements pris, leur mise en œuvre et les résultats obtenus.

Engagements

Former les apprenants, les enseignants, les chercheurs et les personnels à un haut niveau de conscience des enjeux environnementaux et sociaux.

Soutenir par la recherche l'approfondissement des connaissances contribuant à répondre aux grands défis, dont ceux des enjeux climatiques, énergétiques, environnementaux, sociaux et sociétaux, favoriser la diffusion de ces résultats pour apporter des solutions concrètes.

Encourager et valoriser les initiatives en matière de DD&RS des apprenants, enseignants, chercheurs et personnels, qu'elles soient associatives, entrepreneuriales ou simplement inscrites dans la vie quotidienne.

Permettre aux entreprises partenaires de faire coïncider leurs attentes avec celles de l'établissement en matière de DD&RS, notamment celles des apprenants, des enseignants et des chercheurs, en leur proposant d'intervenir, d'organiser des événements compatibles avec les objectifs de développement durable (ODD) de l'Organisation des Nations Unies (ONU), et éclairants sur ces sujets complexes. Les actions engagées dans le cadre des partenariats devront respecter les engagements DD&RS de l'École.

Charte Développement Durable & Responsabilité Sociétale CENTRALESUPELEC

Axe Formation

Ambition

« *Former tous ses ingénieurs pour qu'ils puissent intégrer et appréhender les défis du Développement Durable & de la Responsabilité Sociétale, à la bonne échelle, dans leurs secteurs et métiers respectifs, en les dotant des connaissances, des capacités de questionnement et d'initiatives idoines* » : Conseil des études du 3 mars 2020.

Étendre cette ambition à l'ensemble des formations proposées par l'École à ses apprenants (bachelors, masters, formations doctorales...), aux entreprises (formations continues) et à ses personnels.

Si cette ambition s'incarne fortement dans les spécialités de troisième année du cycle ingénieur au niveau des mentions et filières, elle s'inscrit également en première et deuxième année en offrant notamment à toute la promotion une formation aux enjeux de la transition écologique et sociale et aux questions éthiques s'y référant. Cette ambition doit également s'appliquer aux bachelors, masters, écoles doctorales et formations continues.

Engagements

Intégrer les ODD de l'ONU dans tous les cours où ces enjeux sont pertinents, pour doter les apprenants des connaissances et compétences requises.

Insister sur l'importance de la formation par l'expérience (projets, stages...), permettant de se confronter au réel et à la mise en œuvre de solutions dans ces domaines. L'analyse des critères de transition écologique et de l'intégration des objectifs DD&RS des partenaires ou institutions d'accueil est prise en compte dans les évaluations (par exemple, à travers un volet DD&RS obligatoire dans tous rapports de stage).

Former les agents de CentraleSupélec aux enjeux DD&RS est une priorité stratégique : consciente que le changement s'opère à un niveau collectif et à un niveau individuel, la DRH organise des sensibilisations et propose un ensemble de formations permettant d'apprendre et d'adopter des pratiques professionnelles et personnelles responsables.

Charte Développement Durable & Responsabilité Sociétale CENTRALESUPELEC

Axe Recherche

Ambition

La diversité et la complémentarité des laboratoires de CentraleSupélec permettent à son centre de recherche d'aborder les problématiques posées par le DD&RS à des niveaux très différents (scientifique, méthodologique, expérimental, humain), sur les verrous technologiques majeurs de la transition énergétique et écologique : matériaux biosourcés, énergies renouvelables, hydrogène, stockage énergétique, nouvelles solutions de mobilité...

CentraleSupélec entend ainsi contribuer de manière significative au DD&RS par le biais de la recherche et de l'innovation, avec une ambition majeure : donner à notre société les moyens de produire et consommer de manière durable et éclairée.

Engagements

Conduire des actions transdisciplinaires et interdisciplinaires qui correspondent aux caractéristiques des grands enjeux écologiques et sociaux, lesquels ne sont jamais purement disciplinaires.

S'appuyer sur :

- La science ouverte : notamment en mettant les démarches et les outils scientifiques au service de l'enseignement et des autres parties prenantes,
- La science participative : notamment en développant et promouvant une recherche multidisciplinaire innovante au niveau territorial, national et international, associant les structures transverses,
- L'éthique de l'innovation et l'impact socio-économique : notamment en identifiant et réduisant les impacts des laboratoires et unités, afin de développer une recherche plus sobre, plus responsable et plus éthique.

Charte Développement Durable & Responsabilité Sociétale CENTRALESUPELEC

Axe Politique Sociale

Ambition

Toutes les mesures prises par CentraleSupélec en matière de ressources humaines doivent permettre de garantir et de développer :

- La qualité de vie au travail,
- La parité et la diversité au sein de son personnel.

Cette ambition relative aux personnels de CentraleSupélec s'étend également à ses élèves, étudiants et autres apprenants, afin de permettre à chacun d'étudier dans les meilleures conditions possibles.

L'école poursuit également une politique active de promotion des métiers d'ingénieurs et de sensibilisation aux sciences à destination de la jeunesse, selon de forts critères sociaux, géographiques et de parité.

Engagements

Favoriser une politique humaine et sociale d'équité et de diversité au sein des personnels via l'exécution des plans d'actions en faveur de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, et du schéma directeur du Handicap.

Valoriser et développer les compétences et la mobilité interne grâce à un cadre de gestion équitable et transparent.

Développer la qualité de vie au travail en permettant de concilier vie personnelle et vie professionnelle, en favorisant les possibilités de mobilité interne, tout en veillant à la protection de la santé et aux conditions de sécurité de chacun.

Promouvoir la science et les métiers scientifiques à travers des ateliers, des rencontres, des séminaires ludiques afin de rendre concrète la formation scientifique, auprès de tous profils.

Charte Développement Durable & Responsabilité Sociétale CENTRALESUPELEC

Axe Gestion Environnementale

Ambition

Mettre en œuvre des actions volontaristes pour aller au-delà du cadre réglementaire, visant à limiter l'impact de son fonctionnement sur l'environnement, de la consommation des ressources à la protection de la biodiversité, ainsi qu'en matière de mobilité ou d'achats responsables.

Engagements

Évaluer (bilan carbone) et diminuer nos émissions de gaz à effet de serre directes et importées (plan carbone).

Limiter les déplacements, favoriser l'utilisation de modes de déplacements moins émetteurs et plus responsables pour les personnels et les apprenants.

Optimiser notre consommation d'eau en travaillant sur des systèmes de réutilisation des eaux perdues et eaux pluviales.

Sensibiliser les personnels et les apprenants aux économies (notamment d'énergies) dans les locaux.

Promouvoir une alimentation issue des territoires locaux.

Prévenir et réduire les atteintes à l'environnement, notamment à travers une gestion durable des déchets (diminuer leur quantité et développer la politique de recyclage).

Repenser notre gestion de la biodiversité en définissant des zones dites sauvages pour développer la biodiversité sur les espaces verts de nos campus.